



Paris, le 4 mars 2008

AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS PROPRES

Dans sa séance du 27 février 2008, le Directoire, agissant en vertu d'une délégation consentie lors de l'Assemblée Générale Mixte du 20 décembre 2007, a décidé de réduire à compter du 10 mars 2008 le capital social de 2 000 000 euros par annulation de 1 000 000 d'actions propres.

A compter de cette date, le capital social passera de 42 000 000 € à 40 000 000 € divisé en 20 000 000 actions de 2 € chacune. La différence entre le prix de revient des actions et leur valeur nominale sera prélevée sur le compte « Autre Réserves ».

Code ISIN : FR 00000 74122

Recevez tous les communiqués, en vous inscrivant sur notre site : www.sii.fr

SII - Eric Matteucci Tél. : 01.42.84.82.22

CM-CIC Securities – S. Stahr Tél. : 01.45.96.77.83 - R. Kadioglu Tél. : 01.45.96.79.95